



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le lundi 2 novembre 2020 à 19h00

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

V. BERODIER, L. BONNET, P. CARRÉ, P. CELMA, P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO,
P. NIOGRET, T. TONNELIER, G. CHAPELLE,

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, Y. CHENAL, J. GARDON, J. CONNORD, P. GERBIER, A. KOCH

Excusés :

G. BERTIN, P. GRANGE, C. MUNOZ

1. Ouverture de la Séance :

La Séance est ouverte par Patrick CELMA à 19h00.

2. Approbation du compte-rendu du dernier B.D. :

Le procès-verbal de la réunion du Bureau Directeur du 14 octobre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. A.G. Ordinaire Elective Ligue, nouvelle organisation : **(P. CARRE, J. CONNORD, P. GERBIER)**

Rappel :

Le calendrier des réunions statutaires a été impacté par la crise sanitaire, économique et sportive.

Suite aux décisions ministérielles et suite aux directives fédérales liées, il est prévu d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire Elective le samedi 7 novembre 2020, en visioconférence Google Meet pour les clubs avec la C.S.O.E. et complétée par une diffusion tout public en direct grâce à Face Book Live, à partir de 11 h 30.

Les décisions gouvernementales ont obligé la réorganisation de l'A.G.O. Elective pour remplir les consignes sanitaires et aucune réunion publique ne sera organisée.

Il n'y aura donc aucune organisation présentielle à Chaponnay.

Les votes par voie dématérialisée sont bien maintenus.

Gérard Christophe, Président de la C.S.O.E., a constaté, le vendredi 30 octobre à 18h, la clôture des inscriptions sur le site de vote avec la société VOXALY et en présence d'un huissier de justice. Il a transmis au Président de la Ligue AuRA et aux 2 dirigeants têtes de liste, la participation finale à ces inscriptions :

Nombre de clubs : 266 inscrits
208 réponses

Taux de participation : 78,20 %

Droits de vote : 1604 voix
1418 réponses
Soit 88,40 %

La formation technique prévue avec VOXALY pour les membres des C.S.O.E. se déroulera le mercredi 4 novembre. La C.S.O.E. de la Ligue AuRA sera représentée par Gérard Christophe, Jean Connord et Pierrick Gerbier.

Le rendez-vous est maintenant fixé au samedi 7 novembre pour les opérations de vote (début des opérations le vendredi 6 novembre 2020 à 8 heures).

Les modalités de dépouillement seront communiquées rapidement par la C.S.O.E. après la réunion technique du 4 novembre 2020.

Thierry Tonnelier fait état de problèmes éthiques constatés pendant cette période électorale. Philippe Charousset répond à ces remarques.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité des membres présents moins 1 voix contre (Thierry Tonnelier), la nouvelle organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective, le samedi 7 novembre 2020.

4. Epreuves, Point de situation sur les Epreuves : (J. CONNORD)

Rappel des décisions fédérales :

Un Bureau Fédéral Exceptionnel s'est tenu le 29 octobre 2020 pour évoquer la situation sanitaire de notre pays, et l'impact sur nos compétitions de rugby amateur.

Les décisions prises sont les suivantes :

- Suspension de l'ensemble des compétitions amateurs jusqu'à début janvier 2021.
- Annulation de l'ensemble des phases finales de la saison 2020-2021 pour permettre l'opportunité de finir toutes les compétitions 20/21 à l'issue de la saison.
- Organisation d'une consultation des clubs de Nationale, de Fédérale 1, de l'Élite Féminine et d'Espoirs, pour déterminer les conditions de poursuite de leurs compétitions, en fonction de leur intégration ou non, par les autorités, dans le champ professionnel.
- Reprise dès lundi 2 novembre 2020, du protocole sanitaire fédéral par la cellule de crise dédiée, sur les bases du décret d'application devant paraître d'ici demain et qui déterminera les conditions de la continuité d'activité sportive pour les mineurs.

Les règlements de compétitions feront l'objet d'une révision et seront soumis au vote de l'Assemblée Générale du 12 décembre prochain.

La FFR valorisera le mérite sportif afin d'éviter les nombreux effets négatifs d'une saison blanche.

Une communication est partie ce jour à destination des clubs pour confirmer la suspension de l'ensemble des compétitions et pour envisager la poursuite des championnats, pour les compétitions gérées par la Ligue AuRA, à la fin du confinement.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour la position de la Commission des Epreuves.

5. Point sur le maintien des activités EDR/M14 ans : (J. CONNORD, J. GARDON)

Toutes les activités E.D.R. et M14 ans sont suspendues, sans aucune dérogation possible.

Les seules activités rugby possibles se feront dans le cadre scolaire.

Philippe Niogret fera un complément d'information, après la réunion fédérale prévue le mardi 3 novembre 2020.

6. Mission d'accompagnement à destination des jeunes : (J. GARDON)

Une note du Ministre de l'Education Nationale confirme les possibilités d'accompagnement par des éducateurs sportifs diplômés d'Etat en appui des enseignants, dans le cadre des activités post et périscolaires.

Trois notes d'information ont été diffusées par Michel Levent aux membres de la Commission scolaire régionale.

6. Gestion de la crise sanitaire, modalités de fonctionnement suite aux décisions gouvernementales et décisions à valider : (P. CELMA)

- fermeture des MO ou maintien avec restrictions (G. CASSAGNE)

Les M.O. sont fermées au public et aux salariés depuis le vendredi 30 octobre, en attente des prochaines informations gouvernementales.

Toutes les activités et réunions prévues sont annulées (commissions régaliennes, formations fédérales, réunions arbitres ou RF, commissions diverses...)

Seules les formations professionnelles sont maintenues conformément aux directives ministérielles (D.E.J.E.P.S., C.Q.P.)

Le télétravail partiel est mis en place pour l'ensemble des personnels.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour les décisions relatives à la fermeture des M.O.

- Point de situation sur les locations de salles : (G. CASSAGNE)

Toutes les réservations prévues pour le réceptif et les locations de salles à Chaponnay et à Montbonnot sont annulées ou reportées.

Toutes les activités commerciales ou promotionnelles sont également annulées.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour l'annulation jusqu'à nouvel ordre des locations de salles.

- Plan de continuation des activités à redéfinir

et information et consultation du C.S.E., réunion extraordinaire à prévoir (P. NIOGRET)

Rédaction en cours de la version du Plan de Continuation des Activités n°2 correspondant à la nouvelle période de confinement.

- * arrêt des activités liées à la pratique du Rugby
- * fermeture des M.O.
- * mise en activité partielle totale à horaire zéro de l'ensemble des personnels à l'exception d'une activité réduite pour 21 salariés
- * organisation du maintien d'une activité réduite à distance sous forme de télétravail

- * organisation des contacts et des réunions à distance par visioconférence
- * recours à la mise en activité partielle des salariés sous certaines conditions
- * nouveau dépôt de demandes de recours à l'activité partielle auprès des 4 unités

Territoriales de la DIRECCTE

- * remise à jour, chaque semaine, des tableaux des congés payés et des R.T.T. utilisés
- * transmission des bordereaux de relevé nominatif des salariés concernés par l'activité partielle comportant pour chacun les justificatifs des temps d'activité partielle.
- * mise à jour régulière du Plan de continuation des activités, en fonction de l'évolution progressive des activités des personnels.

Une réunion extraordinaire d'information et de consultation du C.S.E. sur l'ensemble du dispositif envisagé est prévue le mardi 3 novembre 2020 à 16 h en visioconférence.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour l'adoption du Plan de Continuation des Activités, proposé par Philippe Niogret.

- Mise en place du télétravail pour les personnels administratifs avec application de la Charte AuRA : (G. CASSAGNE, P. NIOGRET)

Placement en télétravail des personnels administratifs en application des dispositions de la Charte AuRA relative au "Télétravail", notamment dans sa dimension occasionnelle prévue par l'Ordonnance du 22.09.2017, pour faire face à la nouvelle période exceptionnelle de confinement annoncée pour durer un mois ... avec prévision de prolongation jusqu'à la mi-décembre (on peut penser à un relâchement des mesures juste avant les Fêtes de fin d'année)

Il est proposé un aménagement du confinement dès lundi 2 novembre avec proposition de recours au dispositif d'Activité Partielle, et placement en télétravail des salariés Administratifs.

Les salariés ont été informés le jeudi 29 octobre, de la mise en place du télétravail à partir du vendredi 30 octobre :

- Après le 1^{er} décembre 2020, la reprise progressive en présentiel des Personnels doit avoir lieu dans le cadre de l'application stricte du protocole sanitaire en place, à compléter, le cas échéant, en fonction des éventuelles modalités de déconfinement prévues par les Autorités.
- Des réunions en visioconférence d'information et d'échange, avec les salariés sont programmées le 9 ou 10 novembre (présentation des nouveaux Comité Directeur et Bureau Directeur de la Ligue).

Situations individuelles concernant les Cadres sportifs :

- 23 C.T.C. en attente des décisions fédérales
- Geoffroy Henry et Vincent Fargeas à 100 % avec les Académies et activités dans les lycées, (sous réserve de validation par la FFR)
- Fred Pourcel et Lilian Rostaing à 100 % avec les D.E. et les autres formations professionnelles

Situations individuelles concernant les Cadres administratifs :

- Thomas Bacconnier 40 %
- Gilles Cassagne 40 %
- Pierrick Gerbier 20 %
- Sandrine Batifoul-Dubois 20 %
- Karine Deloche 20 %

Situations individuelles concernant les Cadres commerciaux :

- Matthieu Lieudenot 40 %
Organisation du match international Féminin France-Angleterre, à Grenoble (14 novembre) et son suivi soit jusqu'au 21 novembre puis 20 %
- Eric Samain 20 %

Situations individuelles concernant certains Personnels administratifs :

- Estelle Cuccaro 40 % finances et comptabilité
- Christelle Duclot 40 % finances et comptabilité
- Marion Hussenot 40 % finances et comptabilité
- Margot Holaind 40 % jusqu'au match international à Grenoble le 14 novembre, puis 20 %
- Catherine Michoux 20 %
- Valérie Reineix 20 %
- Eric Lemaire 20 %
- Sandra Romero 20 %

- Christiane Auge 0 %
- Agnès Dachis 0 % (maladie jusqu'au 16 novembre)
- Robert Lascaux 0 %
- Noel Millat 0 %

Contrats de professionnalisation, contrats en alternance :

- Lena Droguet 20 %
- Enzo Tamayo 20 %

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents pour l'application de l'activité partielle présentée pour les personnels administratifs.

Le Bureau Directeur décide de s'aligner sur les décisions fédérales relatives à l'activité partielle des C.T.C. lorsqu'elles seront validées par la FFR.

- Modalités de continuation de l'activité des C.T.C. : (G. CASSAGNE, J. GARDON et FFR)

Une réunion s'est déroulée le 30 octobre, avec le D.T.N. Didier RETIERE et l'ensemble des D.T.L. de toutes les Ligues.

Une seule information nouvelle : une réunion de pilotage sur l'activité des C.T.C. va se tenir le 3 novembre avec la FFR et l'ensemble des Ligues afin de fixer le cap de l'activité des C.T.C. de partout en France (avec le % d'activité partielle).

En effet, malgré un gros lobbying du mouvement sportif en vue de maintenir l'activité clubs pour nos jeunes, l'Etat en a décidé autrement et ce choix devra être respecté.

7. Point sur la nouvelle organisation des formations : (L. BONNET, J. GARDON)

Le D.T.L. et les C.T.L. travaillent sur un programme remodelé concernant notre stage de formation continue de la semaine prochaine avec l'I.R.E.F. Le programme a été envoyé avec les liens en visioconférence. Le début est prévu mardi 3 novembre, à 10H30 avec ouverture par le Président Patrick CELMA.

Les formations fédérales se sont déroulées normalement jusqu'à fin octobre.
Depuis, toutes les séances de formation sont suspendues en attente des décisions fédérales.
(formations à distance)

Seules les formations professionnelles se poursuivent selon le calendrier prévu.
Une réunion des responsables de formation avec Ryad Djait est prévue le lundi 9 novembre pour mettre en place la continuité de la formation.

Le Bureau Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des membres présents concernant la nouvelle organisation proposée pour les Formations

8. Questions diverses :

Proposition de date pour A.G. Financière de la Ligue : (P. CARRE)

P. Carré rappelle la nécessité d'organiser l'Assemblée Générale Financière en décembre 2020, quel que soit le résultat des élections régionales. La date du 5 décembre est réservée aux élections dans les C.D. Le Bureau Directeur avait prévu le 12 décembre sous réserve de la date prévue pour l'AG Financière de la FFR. La Fédération a précisé depuis, que la date du 12 décembre était retenue pour son AG Financière.

En conséquence, le Bureau Directeur valide à l'unanimité la date du samedi 19 décembre 2020 pour organiser l'A.G. Financière de la Ligue AuRA.

Les dates des prochains Bureaux et Comités Directeurs seront fixées par le nouveau Président élu le 7 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRE